

Chancellerie d'État Service de la chancellerie

Communiqué de presse

L'État de Neuchâtel propose une formation aux entreprises sur le surendettement des employé-e-s

Les entreprises du canton de Neuchâtel étaient invitées ce lundi 2 septembre 2024 à une table ronde dédiée à la thématique du surendettement des employé-e-s. Le but ? Sensibiliser à l'enjeu social et économique du surendettement, et promouvoir une nouvelle formation destinée aux entreprises. L'événement a réuni septante participant-e-s représentant quarante entreprises.

La détection précoce du surendettement des employé-e-s au sein d'une entreprise permet d'éviter une détérioration durable de la santé physique et psychique de l'employé-e concerné-e. Tel était le message principal de l'événement organisé par l'État de Neuchâtel, en partenariat avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), l'Union neuchâteloise des Arts et des Métiers (UNAM) et la Banque cantonale neuchâteloise (BCN).

Des formations destinées aux entreprises

Dans la première partie, le Service de l'action sociale a rappelé que le surendettement peut toucher tout le monde et qu'il n'est que rarement le résultat d'un comportement dépensier excessif. L'entreprise a par ailleurs un rôle primordial à jouer, puisqu'elle est le lieu où les difficultés d'argent deviennent le plus rapidement visibles.

Il est aussi dans l'intérêt de l'entreprise de ne pas laisser la situation financière de ses employé-e-s dégénérer. En effet, les recherches scientifiques montrent par exemple que le stress financier vécu par les employé-e-s génère une perte de productivité de 10% et que les personnes surendettées ont cinq fois plus de risques d'être distraites au travail.

Les formations proposées par l'État de Neuchâtel ont précisément pour but de permettre aux entreprises d'identifier les premiers signes de problèmes financiers d'un-e employé-e, afin de l'orienter rapidement auprès de spécialistes des questions d'endettement. Un aperçu de leur contenu et un lien vers les inscriptions est disponible sur la page ne.ch/surendettement, sous l'onglet « les outils de la détection précoce ».

Une table ronde pour témoigner de l'impact du surendettement sur le travail quotidien

En seconde partie, des professionnel-le-s ont partagé leur expérience sur l'impact du surendettement sur le travail quotidien. Un constat a fait l'unanimité : la durée de l'endettement est un enjeu crucial. Plus on attend pour réagir, plus il est difficile de sortir d'une situation de surendettement. La table ronde a également abordé la tension que rencontrent les employeurs entre le respect de la vie privée de l'employé-e et le souci de son bien-être. Pour finir, quelques interpellations adressées à l'État ont donné l'occasion de présenter les réflexions et réformes en cours pour faciliter le désendettement des citoyen-ne-s du canton.

Contacts:

Judith Notter, chargée de projet, service de l'action sociale, tél. 032 889 83 65 ; Charles Constantin, secrétaire général de l'Union neuchâteloise des arts et métiers, membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, tél. 032 727 24 30

Neuchâtel, 3 septembre 2024.

